

SA Voyageurs L'heure du bilan !

thématique
Bilan emploi effectifs
sécurité formation pyramide
taux santé moyenne
charges
social
rémunération travail indicateurs

Chaque année, chaque SA doit présenter son bilan social de l'année précédente : emplois, rémunération, embauche... Beaucoup de chiffres révélateurs de la politique menée par les directions d'activités et du groupe. C'est la SA Voy qui a transmis la première son bilan 2020. Et il démontre une vraie politique d'attaque contre l'emploi et la rémunération !

A travers les exemples que nous reprenons, nous pouvons mesurer concrètement la hauteur de certains mensonges de la direction... Attachée à l'unicité de l'entreprise, après plusieurs interventions, SUD-Rail a obtenu qu'un bilan social de l'ensemble du groupe soit également communiqué, ce sera le cas quand l'ensemble des SA auront publié les leurs !

Les mensonges de la direction dévoilés au grand jour ! Pas de pause dans les réorganisations et les suppressions d'emplois !



Le président Farandou a commencé son mandat fin 2019 en décrétant « une pause » sur les réorganisations,

Premier mensonge !!

Les chiffres de l'effectif réel démontrent qu'en 2020, la SA Voyageurs a détruit plus d'emplois - 1802 qu'elle ne l'avait fait en 2019 - 1742... Les fermetures de gares, de guichets, n'ont jamais été aussi nombreuses qu'en 2020. Les diverses directions ont, au contraire, profité de la crise sanitaire pour mettre en place des restructurations d'ampleur à la vente, à l'escale...

Début 2020, la SA Voyageurs déclarait encore que la période des suppressions était derrière nous !

Deuxième mensonge !!

La retraite n'est plus la première cause de départ de la SA Voyageurs

C'est malheureusement historique, pour la première fois, le nombre de départs de l'entreprise pour une autre cause que le départ à la retraite (*départs volontaires, rupture conventionnelles, démission, licenciement, radiation des cadres,*) est devenu majoritaire. Pour 1150 départs à la retraite, on compte 1364 départs « autres »... Et encore, on ne compte pas les 143 réformes prononcées en 2020.

La précarisation est en marche !

Malgré la baisse des effectifs et la crise sanitaire, la proportion de contrats précaires (CDD/Intérim/Contrats aidés) reste à un niveau très élevé... En équivalent emploi, cela représente plus de 4300 emplois qui pourraient être « sécurisés » mais que la direction préfère garder précaires.

La conclusion est claire, malgré les effets d'annonces, la direction de la SA Voyageurs continue à supprimer des emplois en grand nombre et les salarié-e-s quittent de plus volontairement l'entreprise malgré la crise du COVID 19.

Les premiers effets de la fin du statut se font sentir... et le déséquilibre entre les catégories s'accroissent !

La SA Voyageurs compte 11619 Cadres (F à CS) pour 40457 agents d'exécution (A à C + contractuel-le-s) et 17513 agents de maîtrise (D/E + Contractuel-le-s). À l'image des années précédentes, la direction continue à supprimer largement dans les plus basses qualifications, même si contrairement aux autres années, en 2020, les qualifications supérieures voient également leur nombre diminué.

Les premiers effets de la loi ferroviaire 2018 se font également sentir dans les chiffres. En 2020, la SA Voyageurs enregistrait **une perte de 2859 emplois statutaires** (62177) **contre une hausse du nombre de contractue-le-ls de 1073** (9360). C'est aussi à travers ces éléments que l'on constate que la direction et Farandou ont également menti sur les niveaux de recrutements budgétés sur 2020 ! Beaucoup d'emplois maintenus le sont par du reclassement interne au groupe !

Des promotions et des écarts de rémunération... qui posent des questions d'égalité entre les salarié-e-s !

Quand on analyse les promotions, les injustices sont criantes. **On ne compte que 1853 promotions en qualifications à l'exécution alors que l'encadrement aura vu, en 2020, son nombre de promotions culminer à 1050** ... En proportion, un cadre a 4 fois plus de chance de bénéficier d'une promotion qu'un agent d'exécution !

ET SI ON PLAFONNAIT LES SALAIRES DES PATRONS À DIX FOIS LE SMIC ?

SA VOUS FERAIT LE SMIC À... 59 400€ PAR MOIS

BRUT ou NET ?



Côté rémunération, ce n'est pas la crise pour tout le monde et le salaire moyen de la SA (3220€ bruts par mois) cache en réalité de grandes inégalités. **Une qualif B voit sa moyenne brute mensuelle à 2351€, les cadres supérieurs émargent eux à 8297€ bruts mensuels. Pour les 10 plus hautes rémunérations de la SA, c'est l'envolée avec une moyenne de rémunération annuelle à 331100€.**

Il est temps que les salarié-e-s des SNCF puissent réellement bénéficier d'une égalité des chances et d'une vraie politique salariale. La fédération SUD-Rail revendique l'ouverture immédiate d'une vraie négociation salariale et la mise en place d'un dispositif garantissant un vrai déroulement de carrière pour toutes et tous !



Flash moi !

Soyons plus fort-e-s ensemble pour gagner des droits et ne pas laisser les décideurs décider de notre avenir. Informations et adhésion, c'est ici !